

## **MOTION PRELIMINAIRE DU SYNDICAT CGT FINANCES PUBLIQUES POUR LE CHS DU 22/10/2010**

Dans le conflit actuel qui oppose les salariés au gouvernement qui veut faire passer en force une réforme particulièrement injuste, il devient évident que la prise en compte des conditions de travail devient un sujet primordial.

Comment obliger les agents à travailler deux années de plus quand leurs conditions de travail se dégradent fortement ?

Les effets cumulés des restructurations et des suppressions de postes laissent deviner un avenir bien sombre pour les agents.

Les 31.618 suppressions de postes dans la Fonction Publique pour 2011, décidés par le gouvernement ne nous rassurent pas.

Et ceux-ci ne s'y trompent pas, après 9 jours de grève depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, certains ont voté la grève reconductible.

En effet, le problème des conditions de travail n'est pas un sujet anodin quand on rappelle que les agents de la DGFIP des catégories B & C font régulièrement grève à près de 50 %.

Si nous constatons un durcissement du mouvement, force est de remarquer qu'aujourd'hui ce ne sont pas seulement les retraites qui mobilisent, mais aussi le mal-être au travail qui rejaillit sur la vie personnelle.

Le projet d'augmentation des cotisations sociales de 7,85 % à 10,55 % ajouté au gel des salaires jusqu'en 2013 aggravera ce mal-être.

Certains que vous serez sensibles à la situation de vos agents, nous vous proposons de signer la pétition de l'intersyndicale contre le projet de loi de réforme sur les retraites.